

Comment moderniser les services publics ?

L'administration douanière française se modernise **en capitalisant sur les idées innovantes de ses agents**. Inspirée par les démarches d'innovation participative de la gendarmerie nationale, la douane a lancé un concours visant à récompenser les initiatives numériques, équipementaires et managériales au sein de ses services. À l'origine, cette initiative a été lancée par la direction régionale de Picardie pour ressouder les équipes après la crise sanitaire et valoriser les bonnes pratiques locales.

Le concours, initialement régional, est devenu national avec la tenue du premier « Prix Jules Verne » de la douane en décembre. **Le but n'est pas seulement d'accompagner le développement de projets innovants, mais surtout de récompenser des projets déjà matures et déployés**. Toutes les idées sont considérées, qu'elles concernent des applications numériques, de nouveaux équipements ou des méthodes de travail novatrices. L'accent est mis sur la frugalité, favorisant des projets facilement mutualisables.

L'appel à projets a dépassé les attentes, avec plus de 70 dossiers déposés parmi les 16 000 douaniers de France. **Les projets couvrent des domaines tels que les équipements, les outils informatiques et l'organisation du travail**. Une quinzaine de projets ont été sélectionnés, et trois ont été récompensés lors du concours.

Parmi les exemples cités, une région a développé un système de capteurs pour renforcer la capacité à identifier des flux routiers suspects. Une autre a créé une application collaborative pour gérer de manière dématérialisée toutes les questions logistiques et les achats. Un douanier a également inventé un outil spécialement conçu pour l'entretien des armes.

La douane prévoit une deuxième édition du « Prix Jules Verne » et cherche à étendre la diffusion des projets au-delà des territoires d'origine. Bien que aucun financement ne soit prévu à ce stade, des fiches détaillées de chaque projet sont en cours de rédaction pour faciliter leur adoption par différentes directions régionales. **La douane s'inspire également des pratiques de la gendarmerie en établissant des partenariats pour partager des ressources**, comme l'utilisation d'imprimantes 3D et de fablabs. Cette démarche témoigne de la volonté de la douane de favoriser l'innovation à tous les niveaux de l'organisation.